



Le principal

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves

La Jarrie, le 24 mars 2015

secrétariat

réf : DG/LA

téléphone
05 46 35 90 54

télécopie
05 46 35 81 97

courriel
ce.0170010u
@ac-poitiers.fr

adresse
18 rue du
Chemin Vert
17220 LA JARRIE

Madame, Monsieur,

Suite aux interventions de vos représentants en conseils de classe, relatives aux absences des professeurs, je tiens ici à vous apporter quelques précisions.

La très grande majorité de ces absences sont dues à la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016.

En effet, le ministère de l'Éducation Nationale impose à tous les enseignants de collège de France, cinq journées de formations obligatoires, sur différentes thématiques. Les dates des formations ont été imposées par le rectorat à chaque collège.

S'ajoutent aux journées obligatoires les actions menées au sein du collège : séjour intégration 6è, séjour Boyardville 5è, voyages et sorties pédagogiques...

Conscient que cela impacte le bon fonctionnement de l'établissement, nous réorganisons les emplois du temps de vos enfants quand cela est possible. Ces modifications sont visibles sur Pronote.

Pour vous permettre de mieux appréhender les enjeux de cette réforme, vous trouverez ci-contre une courte synthèse de présentation.

Je vous remercie pour votre compréhension

D. GRIGGIO
Le Principal

17220 LA JARRIE

**CHANGEMENT DES CYCLES DE FORMATION :**

- Cycle 3 du CM1 à la 6^{ème}
- Cycle 4 de la 5^{ème} à la 3^{ème}

CHANGEMENT DES PROGRAMMES :

- Les programmes sont désormais des programmes qui se déclinent sur le cycle sauf en histoire-géographie
- Les nouveaux programmes entrent en vigueur à la rentrée 2016 pour tous les niveaux de classe

4 OBJECTIFS PRIORITAIRES

1. *Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant apprentissages théoriques et pratiques.*

2. *Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous*

3. *Donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel.*

4. *Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées.*

8 THÉMATIQUES :

- Corps, santé, bien être et sécurité.
- Culture et création artistiques.
- Transition écologique et développement durable.
- Information, communication, citoyenneté.
- Langues et cultures de l'antiquité.
- Langues et cultures étrangères (ou régionales)
- Monde économique et professionnel.
- Sciences, technologie, société.

✓ chaque année, au moins deux EPI, sur une thématique**differentielle.****✓ les EPI incluent l'usage du numérique et la pratique des langues étrangères;**

- ✓ les EPI contribuent à la mise en œuvre des parcours (citoyen, éducation artistique et culturelle, parcours individuel d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

CHANGEMENT DES ORGANISATIONS :

- Temps de travail des élèves de 6^{ème} réduit à 6 heures par jour
- Temps de travail des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} de 7 heures par jour au maximum
- 26 heures d'enseignements pour tous les élèves
- Une pause méridienne de 1h30 minimum

REFORME PEDAGOGIQUE :

- Prise en charge de la différenciation pédagogique dans chaque classe
- Enseignement de la seconde langue vivante dès la classe de 5^{ème}
- Maintien des langues et cultures de l'Antiquité (Latin) pour tous les élèves de 5^{ème} (5 heures sur le cycle 4 en plus de l'enseignement pratique interdisciplinaire)
- Généralisation de l'accompagnement personnalisé sur l'ensemble des classes (3 heures en classe de 6^{ème} et 2 heures en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème})
- Mise en place des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} selon 8 thématiques